

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DIRECTION DE LA VIE DES QUARTIERS
SERVICE DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ

COMPTE RENDU : CONSEIL DE QUARTIER ROSNY SUD EN DATE DU 7 FEVRIER 2022 ANNEXE DU CENTRE SOCIOCULTUREL

Les membres présents : M. CESAIRE, M. SAHI, Mme SIMPSON, Mme ROGER, M. RAMBAUD, Mme SOU, Mme ZIGNIN, Mme SAUNOIS, Mme JARRIGE, Mme KASRAOUI, Mme DUBOIS, M. THISSE

Ordre du jour :

Introduction et présentation des ordres du Jour

La sécurité aux abords des écoles : avec la Police Municipale

La vidéo-protection : avec la PM

Projet avril 2022 et perspectives de projets pour 2022

Présentation des élus et de l'administration :

Monsieur CHAMBORAIRE, adjoint de quartier, en charge du quartier ROSNY SUD

Monsieur DAUPHINOT, Directeur de la vie des quartiers

Madame BUSSUGU, chargée de mission démocratie de proximité, en charge de la coordination des conseils et des comités de quartier

Introduction et présentation des ordres du Jour :

M. CHAMBORAIRE: Très heureux de retrouver les membres pour ce premier conseil de quartier de l'année 2022. Formulation de vœux de santé et de réussite à l'ensemble des membres.

Pour ce conseil de quartier vous avez émis le souhait d'aborder certaines thématiques. C'est donc en cohérence avec vos propositions qu'aujourd'hui l'ordre du jour est basé sur le thème de la sécurité aux abords des écoles ainsi que sur la vidéo-protection. Un point sera également consacré à votre projet d'avril 2022.

La sécurité aux abords des écoles : police municipale

M. CHAMBORAIRE : je laisse la place aux questions réponses avec M. BANNIER, Brigadier-chef principal à la police municipale

Temps d'échanges/ débats :

Mme KASRAOUI : Aux abords de l'école Jean Moulin, il y a de graves problèmes de sécurité. Il y a trop de passage de voiture et on constate beaucoup d'enfants non-accompagnés se rendant à l'école. Il faudrait créer un système de fermeture sur la rue aux heures d'entrée et de sortie de l'écoles.

Rue Paul Bert : pas beaucoup de visibilité il faudrait mettre un pot de fleur en remplacement d'une place de parking pour rendre visible la traversée de cette rue.

- M. DAUPHINOT : il faudrait organiser une visite avec la PM pour s'assurer de la visibilité.

Mme KASRAOUI : Je tiens à souligner que cela fait des années que ces problématiques perdurent dans le quartier mais rien n'est fait. Aujourd'hui, je remets en question ma présence au conseil de quartier puisque rien ne semble bouger.

Aussi, sur la résidence Victor Hugo, il y a un enfant qui a failli se faire percuter par une voiture. Il faudrait mettre un dos-d'âne pour faire ralentir au mieux cette circulation dangereuse.

- M. DAUPHINOT : Condamner les rues risque d'être compliqué surtout en termes logistiques (pour une barrière, qui ouvre ? qui ferme ?). Cependant, si vous avez des contacts de personnes souhaitant faire traverser les enfants, il faudra les mettre en contact avec la PM.

Dans certaines communes, ce sont les personnes âgées qui font la traversée.

M. SAHI. Ailleurs, il y a ce qu'on appelle des pedibus, il faudrait voir si cela peut marcher dans Rosny.

- M. DAUPHINOT : Effectivement c'est une bonne idée, mais pour l'avoir vu à l'œuvre dans d'autres villes, cela nécessite une logistique très importante qui n'est pas souvent facile à mettre en place. En effet, cela marche très bien durant les beaux jours entre avril et juin. Mais avec la dégradation des températures, il y a une forte démobilité des bénévoles.
- M. BANNIER : au niveau de la mairie, il y a une annonce de recrutement en cours, mais nous n'avons aucune candidature à ce jour.

Mme SAUNOIS : A Neuilly, il y a beaucoup de personnes disponibles pour faire les traversées. Il faudrait savoir pourquoi ça marche ailleurs et pas à Rosny.

Aussi, en quoi est-ce compliqué de mettre des barrières pour fermer une rue ? Il ne faut pas tout le temps dire que c'est impossible, sinon nous n'avancerons pas.

➤ M. DAUPHINOT : Je n'ai pas dit que ce serait impossible, mais il y a des études de faisabilité à faire.

➤ M. CHAMBORAIRE : la proposition va être remontée à M. le Maire.

M. CESAIRE : avez-vous des renseignements sur ce qui se passe Square des Vosges ? Les arbres ont été rasés. Les bailleurs font à peu-près ce qu'ils veulent sans qu'il y ait concertation ou validation de la ville et des habitants.

➤ M. CHAMBORAIRE : pour le moment le dialogue est rompu avec Seine Saint Denis Habitat. M. le Maire souhaite les rencontrer très prochainement pour éclaircir leur projet sur le secteur.

Sur la rue Paul Bert, il y a une maîtrise d'ouvrage et une proposition de RDV en cours.

Mme SAUNOIS : le Maire doit tenir un rôle important face aux bailleurs privés pour faire bouger les choses.

➤ M. CHAMBORAIRE : je vais faire venir Mme MAILLOT, adjointe au logement au prochain conseil. Nous remettons à l'ordre du jour du prochain conseil l'état des routes et la coordination avec les bailleurs.

➤ M. DAUPHINOT : Une instance de coordination inter-bailleur est à créer. Le lien avec les bailleurs se fait actuellement avec la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP).

Aussi, il y a la Taxe Foncière sur la Propriété Bâtie (TFBP). Avec le Covid, certains bailleurs ont utilisé cet argent dans le cadre d'un fonctionnement de droit commun. Une réunion des bailleurs avec la déléguée du préfet a été faite et les bailleurs ont dû rendre des comptes. Nous avons eu l'aide de la préfecture pour une réévaluation de ces fonds dans des actions pour les habitants.

La relation avec les bailleurs n'est pas toujours simple, il faut trouver le bon levier pour les faire avancer sur leurs engagements.

M. CESAIRE : le constat réel ce sont des arbres rasés et en 2022 je ne comprends pas comment on peut laisser faire ses choses.

Mme SAUNOIS : Il y a également l'exemple du TITUS ; Cela fait des années qu'on en parle. Nous demandons un réaménagement du trottoir pour sécuriser l'accès du bus aux enfants et aux personnes âgées.

➤ M. CHAMBORAIRE : effectivement c'est un sujet qui a été discuté à la dernière GUSP, Mme NICOLEAU en charge du cadre de vie suit la question en lien avec le bailleur qui a promis de revenir rapidement nous donner une réponse quant à la solution qui serait envisagée.

Mme KASRAOUI : pour la levée des voitures dans notre résidence, qui pouvons-nous appeler ?

- M. DAUPHINOT : c'est le bailleur qui doit faire la procédure.
- M. BANNIER : c'est une propriété privée, nous ne pouvons donc pas intervenir.
- Mme SOU : est-il possible d'avoir un interlocuteur en mairie pour suivre de manière concrète les actions qui seront entreprises pour la sécurité des enfants aux abords des écoles ?
- M. CHAMBORAIRE : nous allons clôturer ce premier point. Pour les prochains conseils de quartier, envoyer nous vos questions en amont que je puisse le jour du conseil vous répondre. Nous éviterons ainsi des frustrations de part et d'autres.

La vidéo-protection :

M. BANNIER : petit récapitulatif rapide en termes de chiffres concernant les interventions de la PM :

Le service de la PM de Rosny-sous-Bois a effectuée :

+ de 20 000 interventions sur la commune en 2021
Soit plus de 55 interventions par jour

VERBALISATION

15 673 procès-verbaux de contraventions ont été rédigés

Concernant les écrits de POLICE

- 962 RAPPORTS ont été rédigés

Concernant les ASSISTANCES // suite à des accidents de la circulation routière

- La PM est intervenue sur 39 accidents matériels
et sur 24 accidents corporels

SECURITE ROUTIERE

- 41 contrôles de vitesse ont été effectués sur la commune
- 97 points fixes de sécurisation ont été effectués sur la commune
- La PM est intervenue sur 39 accidents matériels et sur 24 accidents corporels

- Depuis le milieu de l'année 2021

Les interventions de la Brigade MOTO ont été recentrées vers la sécurité routière

ANNEXE

97 caméras sur la commune

- En 2021, 17 caméras actives sur le quartier Sud : école Jean Moulin, rue du Rhein, général Leclerc, rue des deux communes....

Temps d'échanges/ débats :

M. CESAIRE : quel est l'intérêt réel de ce type de dispositif ?

M. RAMBAUD : la cour des comptes interroge l'intérêt des vidéos-protection. Quel en est l'usage concret ?

- M. BANNIER : les caméras enregistrent en direct. Au moindre souci, la police nationale peut faire des réquisitions.
- M. DAUPHINOT : Une caméra est posée en fonction des îlots de délinquance qui peuvent exister sur une commune.

Il y a également une stratégie de maillage sur les voies de circulation. Par exemple, en cas de fuite entre deux villes, cela permet une élucidation de l'affaire.

M. SAHI : peut-on quantifier le nombre de cas qui a permis de déclencher une intervention ?

- M. DAUPHINOT : oui sur la vidéo-verbalisation sur les rues.

M. RAMBAUD : il serait judicieux d'avoir des données factuelles.

M. THISSE : qui exploite les vidéos ? Comment l'habitant peut se saisir de cette protection ?

- M. DAUPHINOT : en temps réel, la PM et la PN sur un appel, peuvent intervenir. Il faut informer de la présence de la caméra sur la rue, ce qui permet à la PN de faire une réquisition à chaque fois que cela est possible.
M. RICCARDI adjoint de quartier en charge du quartier Marnaudes et de la sécurité porte un projet qui a pour objectif de valoriser en termes quantitatifs la nécessité de la vidéo-protection. Nous vous ferons parvenir les éléments dès que cela sera possible.
- M. BANNIER : je ne peux pas aller plus loin en termes de détails dans mon exemple mais sachez que sur Jaurès la semaine dernière il y a eu des opérations et des arrestations liées aux caméras de surveillance.

M. THISSE : une caméra devait être positionnée devant ma maison. Je peux comprendre les contraintes que cela engendre en termes logistiques, mais il faudrait prévenir les habitants surtout quand c'est devant chez soi.

- M. DAUPHINOT : j'ai été appelé pour votre cas, en effet, nous ferons le nécessaire à l'avenir.

➤ M. BANNIER : en 2023, 9 caméras supplémentaires seront installées dans le quartier.
M. RAMBAUD : qu'est-ce qui justifie qu'on mette 9 caméras supplémentaires ?

- M. DAUPHINOT : Comme je le disais précédemment, l'idée est d'avoir un maillage afin d'avoir une visibilité large sur l'ensemble du territoire.

Mme. SOU : il faudrait peut-être prioriser les caméras sur les lieux où des personnes ne peuvent pas se défendre (enfants, personnes âgées).

- M. DAUPHINOT : il y a deux caméras au niveau du gymnase, devant l'école Jean Moulin par exemple, cela est pris en compte.

Projet avril 2022 et perspectives de projets pour 2022

M. CHAMBORAIRE : nous souhaitons vous laisser un temps d'échange et de travail pour votre projet d'avril 2022. Où ça en est ? que reste-t-il à faire ?

Je voulais dans ce cadre-là vous proposer une collaboration avec l'école H. Mondor. Des maitresses seraient intéressées pour impliquer les enfants dans le projet. Qu'en dites-vous ? Nous pourrions également passer l'information pour les autres écoles du quartier ?

M. CESAIRE : Pour les écoles, c'est une bonne idée. Nous allons organiser très vite une réunion entre membres pour cadrer le projet.

Je vais créer un Doodle afin de maximiser les présences.

- Mme BUSSUGU : la date du 23 avril 2023 pour l'organisation de la fête est actée en lien avec les membres et avec la troupe de théâtre. J'ai également pré-informé du projet le service communication de la ville. Il faudra les contacter rapidement pour une meilleure communication.

Perspectives 2022 :

Mme SOU : Pour les perspectives de projets 2022, il faudrait partir des anciens projets.

Rappel projet discuté en octobre 2021 : création d'espaces de convivialité.

Mme KASRAOUI : à l'école maternelle Jean Moulin, les maitresses demandent des stores. Le budget du conseil de quartier peut servir à faire ces achats ?

- M. DAUPHINOT : cela risque d'être compliqué en termes de marchés publics.

Mme SAUNOIS : le quartier se densifie et les espaces verts disparaissent. Nous pourrions faire un état des lieux des arbres rasés et construire un projet autour de la « re-végétalisation », la « reforestation » du quartier.

- Mme BUSSUGU : le conseil de quartier du centre-ville a justement utilisé son budget 2021 autour de la ré-végétalisation. Ils ont acheté et planté plus de 150 arbres et arbustes dans leur secteur.

M. CHAMBORAIRE : pour vos propositions de projets, n'hésitez pas à nous les envoyer en amont par mail. Lors du prochain conseil, l'objectif sera de choisir quel projet mettre en œuvre dans le cadre du budget 2022.

Je vous remercie de votre présence et votre attention. Nous vous donnons rendez-vous dans trois mois pour le prochain conseil de quartier.